L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 4 AOUT 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

On se préoccupe vivement du sort du bill incorporant une Banque Nationale. Partout on entend faire cette question: "Aurons-nous enfin une Banque Nationale?" Malheureusement on ne peut rien savoir de positif à cet égard à cause des scrupules constitutionnels de quelques membres doctrinaires qui ferment les yeux à la lumière pour ne pas voir qu'il y a chose jugée et qu'ils ont pris pour règle de conduite une doctrine à laquelle ne croit même pas le parti qui en a fait sa devise. Mais qu'elle que soit l'étendue de ces scrupules ils existent, et ils effraient: ou ce qui revient au même, ils commandent quelques votes. Ce qui d'ailleurs leur donne quelque puissance, c'est une sorte d'intimidation. On a tant répété que "si l'on ne tenait pas compte de ces scrupules le bill ne passerait pas" qu'un certain nombre d'honorables membres a fini, à tort ou à raison, par en être convaincu et a refusé [illegible] considération qui n'est pas sans valeur, que "mieux vaut avoir une banque [illegible] organisée que de n'en pas avoir du tout."

Maintenant, comment lèvera-t-on cette difficulté? comment pourra-t-on parvenir à s'entendre? Telle est précisément l'origine de l'incertitude qui domine la question. Ecoutez les personnes les mieux à portée d'être bien informées, l'une vous dit que le bill ne passera pas, l'autre croit que le président le frappera de son veto s'il passe, l'autre croit qu'il n'en fera rien.

Ce n'est pas tout, celui qui pensait hier que le bill devait passer, pense aujourd'hui qu'il ne pourra être adopté, et celui qui croyait hier au rejet, croit aujourd'hui à l'adoption. Du tout cela il résulte seulement que la plus grande incertitude règne à ce sujet non seulement dans le public, mais même dans les chambres législatives et qu'il est à peu près impossible de rien prévoir en calculant les probabilités.

Par ceux-là des nouvelles que nous avons reçues hier de Washington [illegible] favorables à l'adoption du bill; mais nous craignons en vérité qu'on n'ait plus consulté ses désirs que les faits pour arriver à cette conclusion.

Et nous aussi nous croyons au succès inévitable du bill si ce qui ferait être état, si les voix du peuple était écoutée sans arrière pensée, mais celui qui verrait les choses à travers le prisme d'optimiste [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] d'étranges désappointements.

Les journaux sont [illegible] peut plus contradictoires sur l'existence de la fièvre jaune en ville. Des personnes qui se disent bien informées prétendent qu'il y a eu ces jours derniers quelques cas isolés de fièvre jaune, tandis que d'autres affirment que ce qu'on a pris pour de la fièvre jaune n'était autre chose qu'une fièvre bilieuse et maligne.

Ce qu'il y a de certain, c'est que lundi à midi il n'y avait pas un seul cas de fièvre jaune rapporté au bureau de santé. Ceci n'est sans doute pas une preuve positive de la non existence de quelques cas isolés de fièvre jaune, puisqu'il est possible que les médecins appelés auprès des malades aient négligé d'envoyer leur certificat au bureau de Santé; mais c'est au moins une présomption [illegible] pas pourquoi les médecins refuseraient de [illegible] au bureau de santé les secours qui leur est demandé dans un but d'utilité publique. D'ailleurs, comme on ne saurait attribuer la même négligence à tous les médecins, ce fait prouve que les cas, si tant est qu'il y en ait, ont été extrêmement rares et que par conséquent la maladie n'a point encore revêtu le caractère épidémique.

[illegible]

ELECTIONS DU TENNESSEE.—C'est demain que doivent avoir lieu dans le Tennessee les élections pour le Gouverneur et les membres de la Législature. Les deux candidats rivaux pour le [illegible] de l'Etat sont MM. W. Jones, Whig et James K. Polk le gouverneur actuel de l'Etat, dont l'échec [illegible] n'est bien connu. Tous deux du reste sont des hommes d'un haut mérite, ils ont parcouru dernièrement l'état pour réveiller le zèle de leurs partisans et ils ont fait preuve dans cette tournée électorale d'un talent fort distingué comme orateurs populaires. On assure que l'avantage dans cette épreuve préliminaire est resté au plus jeune, M. Jones; et l'on a de fortes raisons pour croire que dans l'épreuve définitive il l'emportera sur son concurrent. Les amis eux-mêmes de M. Polk admettent la possibilité d'une défaite [illegible] qu'il est à la tête de l'Etat. Quant à M. Jones, il a su se faire, surtout par son énergie et son habileté, un grand nombre de partisans, il est le favori des Whigs et il emportera les suffrages unanimes de tout le parti. Nous le répétons, il a de fort belles chances.

Si les élections dont nous parlons, n'avaient eu d'autre portée que l'amener le triomphe d'un candidat whig dans un état voisin, nous nous serions contentés de les mentionner, mais elles ont une véritable importance en ce sens que de leur résultat en ce qui concerne la législature, dépend l'élection prochaine de deux Sénateurs au Congrès. Les locofocos le savent si bien que quelques-uns d'entre eux tendent à capter la législature, avec peu, ils abandonnent volontiers leurs chances pour le poste de gouverneur. Ils n'épargnent rien pour assurer le triomphe de leurs candidats dans les comtés douteux surtout, ils déploient une vigueur, une activité, un zèle sans exemple, et tout en marchant avec un admirable ensemble, ils travaillent à jeter la division dans les rangs de leurs adversaires. Nous le disons avec regret, mais ils semblent y avoir réussi dans quelques endroits. Cette parfaite intelligence et cette inébranlable union qui sont les gages les plus certains du triomphe, paraissent ne pas exister partout entre les membres du parti Whig. Cela est fâcheux, car une pareille disposition pourrait compromettre le succès. On doit se rappeler qu'aux élections de novembre, bien que le vote général ait donné au Gén. Harrison une majorité de 12,000 voix, le vote particulier des comtés n'envoyé à la Chambre des Représentans que 31 locofocos et 36 whigs, ce qui laissait à ces derniers qu'une supériorité de 5 voix. La moindre division peut les priver même de ce faible avantage. Nous savons bien qu'ils sont certains d'emporter le Sénat; mais cela ne saurait suffire: il leur faut les deux Chambres pour être deux Sénateurs whigs au Congrès. Si malheureusement les locofocos triomphent, ils enverront au Sénat le gouverneur Polk et un autre tory. La majorité whig, déjà si faible dans ce corps, serait presque anéantie, et le sort des grandes mesures réclamées par le pays gravement compromis. Ce sont ces considérations qui donnent aux élections du Tennessee un intérêt qu'on ne peut méconnaître et qui nous les font attendre avec une véritable anxiété. Nous sommes loin de désespérer de leur résultat; car nous croyons que les whigs de cet Etat auront une intelligence assez haute de leurs devoirs pour se rallier vigoureusement au moment décisif et pour enlever à leurs adversaires un triomphe sur lequel peut-être ils comptent déjà. Nous applaudirons de cœur grand aux efforts et aux succès de nos amis politiques.

CONCERT SUR L'EAU.

SOCIETE DES AMIS DES ARTS.—Nous avons entendu dire que cette société presqu'entièrement composée de jeunes gens amateurs dont, sous la direction de son président M. S[illegible], nous offrir jeudi soir le spectacle d'une promenade et d'un concert sur le fleuve. Les membres du *Heat Club* doivent se réunir à ceux de la société musicale, rien ne sera négligé pour donner à cette fête tout l'attrait qu'elle mérite.

Si le temps est favorable ce sera une belle occasion que les amateurs de bonne musique s'empresseront de mettre à profit.

COUR DU RECORDER DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.

Adolphus Bryant et Wm. Kio sont amenés devant le Recorder Bertus sous l'accusation de vol d'esclaves. Les accusés ont été arrêtés sur un affidavit de S. Dagherty qui a déclaré sous serment que vers le 22 du mois dernier les accusés avaient pris passage à bord du steamer *Meteor* de St. Louis avec deux esclaves nommées Mary et Esther comme étant leur propriété tandis qu'il paraît maintenant que ces esclaves appartiennent à une femme que Bryant dit être sa femme légitime.

L'accusation porte principalement sur Bryant et elle se trouve corroborée par le témoignage du capitaine Théo. M. Donics, du *Meteor* qui dépose que son commis a reçu une lettre de St. Louis sous la date du 23, où il est dit que Bryant s'est frauduleusement emparé des esclaves. La lettre a été montrée en cour.

Sur cela son honneur le Recorder a envoyé Bryant et Kio devant la Cour Criminelle fixant le bail du premier à $5000 et celui du second à $3000. Les accusés ne pouvant fournir caution ont été emprisonnés.

Richard Evans, h. de c. l. a été mis à l'amende de $10 pour avoir négligé de se faire enregistrer au bureau du maire.

Nous voyons par le *Natchitoches Reporter* que l'eau a tellement baissé que plusieurs bateaux sont obligés de discontinuer leurs voyages. La sécheresse était d'ailleurs si grande dans cette partie de l'Etat que tout portait à penser que la récolte de maïs serait fortement endommagée.—Le thermomètre monte fréquemment à 98 à Natchitoches.

FLORIDE.—Nous devons aux correspondances des journaux de Charleston quelques nouvelles de la Floride. Coacoochee (Wild-Cat) est toujours dans les fers à Tampa-Bay et l'on sait que si, dans un certain délai, toute sa tribu n'est pas venue se rendre, il sera pendu. Il a expédié deux de ses guerriers à ses compagnons pour leur faire part du sort qui l'attend; ces deux guerriers sont revenus à Tampa-Bay, amenant avec eux quatre hommes et deux femmes; ils ont annoncé aussi que quarante guerriers de la tribu les suivraient de près et que le 15 août soixante-dix autres seraient rendus à Tampa-Bay.—Le capitaine Sewell a livré un combat contre une partie de la bande de Vialleck Tustenuggee; il a pris l'un des principaux guerriers de cette bande; mais ce succès a été acheté par la mort d'un sergent.

Les dispositions du colonel Worth sont toujours les mêmes; il imprime la plus grande activité à toutes les opérations et sait exciter l'ardeur des jeunes officiers auxquels il confie des commandements. La guerre a pris dans la Floride une face toute nouvelle. D'après l'ordre du commandant en chef, les Everglades vont être parcourues dans tous les sens par les marins des vaisseaux qui sont actuellement sur les côtes de Floride et par les soldats du 3e. d'artillerie. Cette expédition sera commandée par le major Childs. Tout semble promettre une heureuse campagne.

Quelques détails statistiques sur le Commerce de la Grande Bretagne, pour 1840; d'après un rapport soumis au Parlement par M. Porter.

Les grains étrangers importés en 1839 pour combler le déficit de la récolte de 1838, s'élèvent à 2,634,557 *quarters*, qui, au prix de 60 s., ont coûté £7,903,671.—Le droit d'importation perçu sur ces grains se monte seulement qu'à £631,698, tandis que de moins de 2,000 de *quarters*, importés en 1840, ont donné £725,015.

Il paraît que le chiffre du montant des droits sur les sucres étrangers [illegible] chaque année plus de sucres étrangers pour la consommation—En 1840 on a importé 1,031,912 quintaux et en 1839, 4,678,219—En 1841, le sucre étranger importé s'élevait à 806,073 quintaux et en 1839, 722,777.—Et sur ces chiffres du sucre étranger la consommation n'employait que 51 quintaux en 1839 en a pris 2,414 en 1840.

Voici une note détaillée des importations.

	1839	1840.
Possessions anglaises d'Amérique,	2,833,931 qx.	2,198,746 qx.
Maurice, (Ile de France.)	614,586 „	541,767 „
Indes Orientales,	518,925 „	442,327 „
Sucre étranger,	722,777 „	806,073 „

Le droit sur le coton brut qui montait en 1840 à £530,635, ne s'élevait qu'à £417,045 en 1839. L'importation de 1840 égalait 592,965,504 livres et celle de 1839, 389,396,559; comme suit:

Des possessions anglaises	1839	1840.
d'Amérique, autres	67,125	430,435
Do. de l'Inde,	47,233,959	76,703,295
Des Etats-Unis,	311,567,798	486,572,510
Du Brésil,	16,971,971	14,888,467
D'Egypte,	2,864,748	6,421,414
D'autres lieux,	10,049,950	5,950,386

Le tableau suivant montrera la comparaison des importations et des droits perçus de 1839 à 1840 sur les articles suivants:

	1839.		1840.	
Café,	41,003,316 lb.	£779,853	39,534,071 lb.	£921,983
Thé,	3,158,069	3,651,053	27,462,893	3,473,041
Rhum,	2,810,672 gal.	1,775,741	2,160,000 gal.	1,434,544
Eau de vie	2,271,174 „	1,309,101	1,480,941 „	1,259,769
Vins,	9,804,035 „	1,915,361	9,148,650 „	1,874,110
Tabac,	35,602,235	3,441,948	33,557,864	3,515,946

Le *New-Orleans Herald* du 21, dit qu'un individu, ayant appartenu à une bande de voleurs qui avait dévalisé plusieurs personnes il y a environ un an, vient d'arriver de Texas et ramené sous bonne escorte, il a été déposé dans les prisons de Natchitoches.

Les deux steamers armés sont maintenant à Chippewa, près pour le service, dit le *Buffalo Commercial*, Le *Toronto* a descendu le Niagara jeudi dernier et le *Minos* portant l'enseigne sanguinaire de St. George l'a suivi hier. Le premier n'est autre que le général Porter, radoubé et qui malgré ces réparations ne vaut pas grand chose; mais le *Minos* est un excellent bateau neuf qui serait un très désagréable voisin en cas de guerre avec l'Angleterre.

NAUFRAGE.—On lit dans le *Savannah Republican* du 27:

"La goëlette *Mary-Ann*, capitaine Fitzgerald, venant Baltimore à Savannah, s'est perdue dans la nuit du 10 de ce mois à environ cinq milles S. O. du phare du cap Hatteras. La cargaison qui consistait en 5000 boisseaux de maïs est perdue ainsi que la goëlette."

Le *Republican* ne fait pas mention de l'équipage il est à présumer qu'il s'est sauvé et que c'est de lui qu'on tient les détails de ce naufrage.

VARIÉTÉS.

LE DUC DE LA VICTOIRE.

RÉGENT D'ESPAGNE.

La splendide église de Cochabamba offre un coup d'œil admirable. C'est un de ces majestueux édifices aux pieds les descendants de Pizarre consacrent, depuis des siècles, la croix de leurs sanglantes déprédations. Située au centre d'un des plus riches districts du Pérou supérieur, ou, comme l'on dit aujourd'hui, de la Bolivie, l'église de l'*Annunciation* s'élève [illegible] et avec les dômes d'un temple [illegible] le soleil. La nuée d'[illegible] maintenant; sur le [illegible] splendide son nuage en or massif; la lumière des lampes et des cierges se reflète dans ses yeux de diamant, qui semblent lancer de toutes parts des rayons sur nous; autour d'elle les ornements prodigués de la sculpture, l'or ruisselant, l'éclat des joyaux; on dirait que rien ne peut s'ajouter à une telle magnificence.

Cependant, le 25 mai 1817, la somptueuse basilique étincelait de plus de feux que jamais; ce jour-là les dalles semblaient recouvertes d'une mosaïque d'acier. Parmi les fumées de l'encens, de nombreuses torches jetaient leur lueur rouge et voilée; autour d'elles se hérissait une forêt de brillantes bayonnettes: cinq bataillons étaient rangés dans le chœur: le long de la nef [illegible].

Tout à coup, dominant la voix des grandes orgues et les hymnes sacrés, un bruit familier à cette guerrière assemblée passe sur elle comme une bouffée de vents orageux [illegible] électrique parcourt les rangs, les têtes abaissées devant la majesté divine se relèvent comme la tête d'un seul homme. On doute encore, on écoute, mais les yeux brillent déjà. Une vibration sourde traverse l'air. Il n'y a pas à s'y tromper, c'est le canon, c'est l'ennemi. Presque aussitôt ces aides-de-camp accourent en toute hâte dans l'église, et, portant leurs ordres au travers des rangs pressés, appellent les chefs de corps au combat qui vient de s'engager. L'orgue se tait, les tambours résonnent, à l'autel, le prêtre hâte la fin du sacrifice et les premiers rangs de la petite armée sont déjà dehors, tandis que l'*Ite missa est* permet aux fidèles de se disperser.

Il était temps en effet de courir aux murailles. Cochabamba venait d'être attaquée à l'improviste par les terribles guerrillas que commandait La Madrid, le plus brave, le plus habile, le plus féroce des chefs qui soutinrent l'indépendance des colonies espagnoles dans l'Amérique du Sud. Du pied des Andes aux crêtes éternelles de Canquisaca, il avait fait reconnaître son autorité par de vastes et riches provinces; son nom était entouré d'une sorte de prestige effrayant, à peu près semblable à celui que garde encore le nom de Cabrera; mais, le Cabrera péruvien n'avait jamais été battu; et le hardi coup de main qu'il venait de tenter le mettait en possession d'un des forts de Cochabamba. Il fallait, à l'instant même le déloger de cette position avantageuse et le refouler dans ses forts, sous peine de voir accourir autour de lui tous les insurgés de la province.

Pezuela, le général en chef des troupes espagnoles, les harangue sur la place d'armes; il voulait des hommes intrépides, des hommes de bonne volonté pour donner les premiers à l'assaut. On crut néanmoins qu'il suffisait de s'en rapporter au sort: un bataillon fut ainsi désigné. Parmi les officiers attachés à ce bataillon était un jeune homme, depuis un an à peine débarqué en Amérique. Constamment employé près du général Morillo, qui *en avait fait son secrétaire*, il n'avait *encore pris part à aucun combat.* On le remarquait *surtout pour ses manières douces*, graves et contenues, sa modestie, sa dévotion, et un *certain air* soumissive *conservé sous l'uniforme*. Il avait vingt quatre ans, et cachait sous ces dehors timides toute l'ardeur *d'un soldat de fortune*. L'occasion de se distinguer se présentait enfin; il la saisit, et sollicita de son chef la permission de prendre part à l'assaut. Ce droit périlleux ne lui fut point refusé. Le bataillon s'élança aux cris de: Vive le roi! Mais à peine arrivé au pied du fort, une décharge terrible le repousse en désordre. L'officier commandant cherche en vain à rallier ses soldats; il tombe frappé d'une balle. Nouvelle attaque, nouveau carnage, nouvelle retraite. Ramenés une troisième fois sous le feu des remparts ennemis, les Espagnols se retirent encore, alors réduits aux deux tiers de leur force première. Sept officiers avaient été tués, et leur mort laissait le commandement au jeune aide de camp dont nous avons parlé. Il demande aussitôt au général un chef des munitions et un renfort de cinquante hommes, promettant sur sa tête qu'avant une heure le fort serait en son pouvoir.—"Je lui donne deux cents hommes et quatre heures, réplique Pezuela, qui s'était attaché à son jeune subalterne.... et s'il réussit, nous ne serons point ingrats." Cependant le nouveau commandant n'avait pas attendu les secours demandés pour retourner, sur un point qu'il avait jugé assez faible, ses soldats animés d'une ardeur nouvelle. Nouant un foulard autour de son front, et ramassant au bout de son épée les plis de sa cravate en lambeaux: "Cent onces d'or, s'écrie-t-il, au premier qui mettra la main sur le drapeau ennemi." Puis il s'était élancé, suivi de deux cents hommes, et, par une de ces attaques aveugles, imprévues, foudroyantes, que nulle résistance ne saurait arrêter, il s'était emparé des ouvrages extérieurs.

Excités par son exemple et par ce premier succès, ses soldats l'eussent suivi en enfer, il profita de leur enthousiasme pour les mener encore à la charge; et un quart d'heure après, les républicains, poussés l'épée aux reins, n'ayant pas assez d'issues pour quitter le fort, n'espérant aucun quartier, se précipitaient du haut des murailles sur les rochers aigus qui entourent les remparts. Leur drapeau, abattu par le jeune aide-de-camp lui-même, faisait place à la bannière de St. Ferdinand; et le vainqueur, trois fois blessé, tombait sanglant sur son glorieux trophée. Sa récompense ne se fit pas attendre; il reçut le commandement du bataillon qu'il venait de guider au feu avec une si rare intrépidité.

A partir de ce moment, son avancement fut rapide. A la bataille de Sapachui, où les bandes de La Madrid sauvèrent pour la dernière fois se mesurer avec les troupes royales, sa remarquable valeur lui valut le grade de lieutenant-colonel et le commandement effectif d'un régiment. Ce corps remporta un avantage signalé sur les insurgés de Rueto, dans les plaines de Majocayo. Colonel en 1822, et placé à la tête d'une brigade, il prit une part active et distinguée aux opérations militaires, jusqu'en 1824. A cette époque, on le sait, la prise d'Ayocucho et la glorieuse victoire remportée par le général Sucre détruisirent à jamais la domination espagnole dans l'Amérique du Sud.

Tous les officiers qui ont pris part à la guerre dont nous venons d'esquisser un épisode rentrèrent alors en Espagne. La métropole, humiliée, les comprit sous une désignation ironique, empruntée au souvenir de leur dernière défaite; on les nomma les *Ayacuchos* et pendant long-temps ils subirent une sorte de disgrâce. Pour que leurs talens eussent de nouveau à se produire, il n'a fallu rien moins que les désastres de la guerre civile, à laquelle presque tous ont pris part, mais dans des camps opposés. Narvaez est un Ayacucho, Alaix aussi, Sosane, Lopez, Rodil, Villalobos, Aldama, sont de ce [illegible], de même que Maroto, de même que Baldomero Espartero, cet aide-de-camp de Morillo, vainqueur de La Madrid, que nous venons de voir au début de sa carrière.

Espartero est né en 1793, dans un petit village de la Manche qu'on appelle Granatula. Son père était charpentier, selon les uns, charron ou voiturier, selon les autres. Un seul point est unanimement reconnu, c'est qu'il était fort pauvre et chargé d'enfans. Baldomero était le neuvième, et après lui venait encore un frère cadet. D'une constitution qui n'annonçait assez faible et ne pouvait supporter les travaux de son père, il fut mis à l'école et destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Son frère aîné, devenu curé d'une ville voisine, subvenait aux frais de son éducation. Plus tard, il a dû à son jeune protégé l'emploi de chapelain honoraire de la reine et un des canonicats de Saint-Isidore. Manuel Espartero est mort en 1839.

L'invasion française, en 1808, vint réveiller en ce pays les sentiments patriotiques qui, depuis les Maures, n'avaient pas eu occasion de se montrer. On sait de quelle haine implacable les Espagnols poursuivirent les conquérants étrangers. Nulle part elle ne se montra plus ardente et plus acharnée que dans les universités et dans les séminaires. L'*estudiante*, volontiers belliqueux, soit qu'il se destine au clergé, soit qu'il se prépare au métier des armes, compta naturellement parmi les plus ardents défenseurs de l'indépendance nationale. Des bataillons entiers se formèrent, composés de jeunes lévites, chauds encore de querelles théologiques, et ce fut dans les rangs de l'un d'eux (surnommé *El Sagrado*) qu'Espartero fit ses premières armes. Ses études, pour si incomplètes qu'on les devine, devaient lui faire quitter le mousquet au simple soldat; et en effet, il fut peu après son entrée au service, acheminé vers une école militaire alors établie dans l'île de Léon. La protection d'une noble famille, dont son frère était le chapelain, lui permit d'y rester jusqu'à sa vingt-troisième année, et il en sortit avec le grade de sous-lieutenant. Mais alors l'Espagne était pacifiée, Napoléon avait pour jamais perdu l'empire. Partout, sur le continent, les bruits de guerre avaient cessé. Au-delà des mers, cependant, les colonies espagnoles, soulevées d'abord contre la nouvelle dynastie de l'empereur avait voulu imposer à la métropole, puis par leur révolte, en quelque façon légitime, familiarisées à l'idée de se gouverner elles mêmes, continuaient contre Ferdinand VII l'insurrection commencée en son nom. Elles refusaient maintenant toute allégeance à la couronne de Castille, reconnaissaient l'autorité du vice-roi, et avaient proclamé l'indépendance de leur confédération républicaine. C'est alors qu'Espartero, cherchant à utiliser son épée, s'offrit au général don Pablo Morillo, pour faire partie de l'expédition que celui-ci menait au Chili. Le jeune volontaire fut agréé. En s'embarquant pour l'Amérique, il gagnait un grade, selon les lois de l'avancement militaire, et s'étant rendu agréable au général durant la traversée, par ses connaissances étrangères au service, il était entré de plein pied dans l'état major où nous avons dit ses rapides succès.

Ils avaient été favorisés par une circonstance bizarre. La fureur du jeu s'était emparée des officiers espagnols envoyés en Amérique. On eût dit qu'ils demandaient aux cartes et aux dés les fabuleux accroissemens de fortune que les conquérans avaient jadis valus à leurs ancêtres. Ils risquaient volontiers en une heure, non seulement leur avoir, mais leurs plus extravagantes espérances, et continuaient ainsi, dans les intervalles de repos, les poignantes émotions auxquelles la guerre les avait habitués. Espartero était beau joueur, et doué d'une de ces heureuses veines que personnifie le culte du hasard. Ceci lui donnait une importance réelle aux yeux de ses collègues et même de ses supérieurs. Presque tous, d'ailleurs, avaient à se louer de sa courtoisie et de ses nobles façons d'agir. Un de ses généraux, Canterac, [illegible] vait la somme énorme de seize [illegible] (un million de francs), jouée sur parole et perdue en une seule soirée. Lorsqu'il parla de [illegible] Espartero ne voulut jamais prendre au sérieux cette [illegible] du destin. Il y avait dans un tel désintéressement autant de politique que de générosité, puisque d'un débiteur au moins douteux, Espartero par là faisait un ami sûr. Sa fortune lui permettait, de reste, ce sacrifice peut-être imaginaire. Au moment où il revint en Espagne, elle s'élevait, dit-on à plus de quatre-vingt mille livres sterling (deux millions de francs). Chargé de rapporter les drapeaux enlevés à l'ennemi, cette mission lui donnait droit à de l'avancement; il fut nommé brigadier et promu au commandement des troupes en garnison à Logrono. C'est là qu'introduit dans la famille d'un riche négociant, M. Santa-Cruz, il vit pour la première fois la senora Jacinta, sa fille unique. Elle était belle et spirituelle; il était jeune, riche et brave; officier général, d'ailleurs, et accompli de manières. En dépit de la surveillance paternelle, que les succès même de l'heureux joueur ne devaient pas rassurer, il parvint à faire agréer ses hommages, et peu de temps après il était marié.

Depuis 1825, époque de cette union, jusqu'au début des guerres civiles, il y a comme une lacune dans la vie politique et militaire d'Espartero. En garnison à Palma, et de temps à autre descendant sur le continent, à Barcelone, où les succès de sa jeune femme flattaient singulièrement l'orgueil conjugal, il mena une vie de luxe et d'oisiveté, accueillant à merveille ses anciens compagnons d'armes, les officiers *ayacuchos* que le hasard plaçait près de lui, et laissant voir pour eux une prédilection qui n'a pas été sans résultats politiques; on peut s'en convaincre en se reportant à la défection subséquente de Maroto et à la convention de Bergara.

(*La Presse.*)

[POUR L'ABEILLE.]

L'Evêque de la Nouvelle-Orléans a reçu avec bien de la reconnaissance, des mains de MM. J. & L. Garnier, comme donation de Mr. B. Poydras de la Lande à l'asyle des orphelins de la Nouvelle-Orléans, la somme de deux cents piastres.

DERNIERES DATES.			
New York.........	juil 29	Liverpool.........	juil 4
Norfolk...........	juil 24	Londres...........	juil 4
Philadelphie......	juil 26	Havre.............	juil 2
Washington........	juil 27	Paris.............	juil 2
Baltimore.........	juil 29	Bordeaux..........	juin 21
Charleston........	juil 2?	Madrid............	juin 21
		[illegible]	juil 2

COMMERCIAL.

REVUE DE MARCHE

Nouvelle-Orléans, mardi soir, 3 août 1841

Le rapport de notre marché sera nécessairement très bref à cause du calme plat des affaires.

Depuis notre rapport de vendredi dernier nous avons reçu de la campagne, [illegible] balles de coton de la nouvelle récolte, et les planteurs sont tellement occupés que nous espérons vers le milieu de ce mois des arrivages importants.

Le vent du nord qui a soufflé pendant ces derniers jours a tempéré la chaleur du soleil; il y a bien eu quelques cas de fièvre jaune en ville, mais généralement parlant la ville n'est pas malsaine.

COTON—Le total des ventes depuis notre dernier [illegible] n'a pas été au delà de 100 balles à des taux [illegible] de la nouvelle récolte à 10 1/2 à 11 cents. Nous donnons les cotes de notre marché pour [illegible] comme nominales.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	8	à 8 1/2
Ordinaire,	9	à 9 1/4
Bon ordinaire,	10 1/4	à 10 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	11 1/4	à 11 1/2
Petit courant et courant,	12	à 12 1/2
Bon courant	13	à

Tennessee & Alabama.

Ordinaire et bas, de	7 3/4 à	8 1/4
Ordinaire,	8 3/4 à	9 1/4
Bon ordinaire,	—	—
Bon ordinaire et petit courant,	—	—
Petit courant et courant,	—	—
Bon courant.	—	—

TABAC—Nous n'avons entendu que d'une seule vente de quelqu'importance consistant en 131 boucauts X et XA à et 2 cents, le stock en premières mains en feuille se trouve réduit à environ 1106 boucauts.

SUCRE—Pendant ces trois derniers jours le marché au sucre a été extrêmement calme, et les ventes qui ont eu lieu ne méritent aucune attention. *Les mêmes demandes pour les belles descriptions ont toujours lieu, mais le stock en est si faible et les prix si élevés* qu'il ne se fait aucune transaction. Nous cotons de 4 1/2 à 6 1/4 cents les qualités inférieures et supérieures comme étant le cours ordinaire des prix demandés par les détenteurs sur le marché.

MELASSES. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente pendant ces trois derniers jours. Cet article d'ailleurs est extrêmement rare. Nous continuons à coter comme à notre dernier rapport, c'est-à-dire de 19 à 21 cents par gallon.

FARINE. Nous n'avons aucun changement à signaler dans cet article qui est toujours de plus en plus déprécié, les ventes se renferment dans quelques petits lots de bonne superfine à $4 25. Il n'y a aucune demande pour l'exportation. Le stock de farine douce actuellement en mains n'excède pas 700 barils, et la plus grande partie de ce qui est arrivé depuis quelques jours sur place se trouve emmagasinée dans l'attente d'une hausse de prix. La farine aigre s'est vendue en petite quantité à $1 .5.

PRODUITS DE L'OUEST—Les articles de toutes les descriptions sont généralement dépréciés et nous n'avons absolument rien à ajouter à ce que nous avons signalé dans nos derniers rapports.

CAFE—Il n'y a aucun changement à signaler dans cet article. Les ventes sont toujours excessivement limitées. Nous cotons maintenant: la Havane première qualité de 11 1/4 à 11 3/4 cents par 1. 3 qualités inférieures de 10 à 10 3/4 cents par lv. Rio de 11 à 11 1/2 cents.

CHANGE—Le peu d'affaires qui s'est fait soit sur place soit pour l'extérieur et pour l'étranger, a fait tant soit peu diminuer notre change: nous cotons maintenant: Sterling de 10 à 12 1/2 pour cent prime. France 5 07 1/2. Traites sur New-York à 60 jours de 3 à 3 1/2 pour cent prime, do à vue nominal à 4 pour cent prime.

FRET—Il ne s'est fait que fort peu de chose dans ce département; nous renvoyons aux cotes ci-après.

FRET.

Coton pour Liverpool		7/16 à 1/2
Do	do Havre,	7/8 cts.
Do	do New York,	$1, 25 par balle
Do	do Boston,	1/2 à —
Tabac pour Cowes,		4 s 6 —
Do	do Londres directement,	45 s 6 d
Do	do New York,	4 00 à 5 00
Do	do Boston,	5 50 à —
Do	do Philadelphie,	00 à ,00

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Rialto, Adams, Havre, — L H Gale
Goel Hero, Williams, Havane — J M Angerra
Goel. Falcon, Taylor, Biloxi.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Southerner, Davis, des passes, avec la barque Mary, Ballard, les bricks Mississipi, Georgia, Rival et la goel Van Herrekeren.

Brick Mississipi, Blanchard, de la Mobile, sur lest, au capitaine.

Barque Mary, Ballard, de Boston.
Brick Georgia, Lewis, de New York.
Brick Riva, Muno, Matanzas.
Brick Van Heekeren, de Curaçao.
Steamer Robert Fulton, du Bayou Sara, avec coton et autres produits.
Steamer Louisiana, Wood, de St. Louis, avec un chargement de produits.
Bateau à vapeur Bogue Houma, Dalmas, de la Rivière Rouge.

MEMORANDA.

La goelette Elizabeth, Merrill, est partie de Boston le 20 juillet.

AMUSEMENTS.

Grands Concerts d'Eté

AU JARDIN DE CARROLLTON.

Ces concerts conduits par MM. GOBINEK ERK MANN auront lieu tous les [illegible] pendant la saison.

Les chars du Rail Road [illegible] pour [illegible] [illegible] Tur. à Paris [illegible]

Prix d'entrée — 25 cents.

N. B. Le restaurant [illegible] de tout ce que [illegible] et de plus recherché et le café pour les rafraîchissements et liqueurs, &c. — 29 mai

BAL

AU PONT DU BAYOU ST. JEAN.

Les mercredis et samedis de chaque semaine.

Le premier bal aura lieu mercredi prochain, 4 août, au restaurant de M. [illegible], où l'on trouvera des mets et liqueurs des mieux choisis.

L'orchestre sera dirigé par M. Cohen.

Prix par Cavalier — $1

Le bal commencera à 8 heures. — 3 août

A VENDRE à ce Bureau et chez MM. les libraires Français

LE GENDRE,

Par M. Cuvé De Bussanu,

Feuilleton publié à Paris dans le *Siècle* et reproduit par *l'Abeille*.

Prix — [illegible] cents

SUCCESSION d'Antoine Carvet et de Françoise Lambert, [illegible] Louis T. Caire, notaire, rue de la Douane, — 2 juil

FABRIQUE DE COTON.
Coton à Nègre de Whitney.

[illegible]

BENJ. WHITNEY, 176, rue Tchoupitoulas. — Dernière fabrique à coton d'Orléans.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1.

Séance du 26 mai 1841

[illegible]

PAUL BERTUS, Recorder.
WM. FREERT, Maire.
S. W. WATERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Le 21 Juillet 1841.

[illegible]

WM. FREERT, Maire.

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET ARMATEURS DE STEAMBOATS

BLANCHISSERIE A LA VAPEUR.

[illegible]

A CAPDEVIELLE & CUCULLU, 66, Vieille Levée.

ABRAHAM DANGGA, MCFARLANE

E. D. HYDE & Co., 12, rue de Chartres.

J. ALBERT, 2, rue St. Louis.

CANTIN, DABAN & Co., 11 et 15, rue St. Louis.

CHARLES CLEGG, 11, rue St. Charles

F. LEFEBVRE, Vieux Bassin

THEODORE VOIZIN & Co. [illegible] Toulouse

H. DUCROS, Notaire.

TOILE A CORDE D'EMBALLAGE—1000 pièces et 1000 rouleaux des meilleures qualités à vendre par W. C. HEWES & Co.

POIVRE en débarquement et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

PLANCHES [illegible] CONVERSE & Co. 66, Nlle. Levée

TOILE et corde d'emballage [illegible] ANDREWS & BRO 60, rue du Camp.

PLOMB en barres et en feuilles, en débarquement et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

POUR GALVESTON

Paquebot régulier pour dimanche le 8 août, à 10 heures du matin.

Le steamer à basse pression SAVANNAH, [illegible] BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

ATTAKAPAS & OPELOUSAS. [illegible] CHS. DEBLANC & DARBY Jr. agents, 41 et 43 Nelle-Levée.

POUR ST. MARTINVILLE. Le steamer TECHE, [illegible] HENRY TETE, 13 Conti. — 4 août

POUR MOBILE et les ports intermédiaires. Le steamboat ECHO, capitaine Little, [illegible] GINN & DUNN, 54, Nouvelle Levée.

POUR TAMPICO.—La goélette VIRGINIA ANTOINETTE, capitaine H. Pharo, [illegible] A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 66, Vieille Levée.

POUR MOBILE (via nouveau bassin)—La belle goélette MALISSA, [illegible] J. B. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR MOBILE (via nouveau bassin)—La belle goélette CAROLINE, [illegible] J. B. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR BOSTON.—La goélette fine voilière A. I. BOLINA, [illegible] FRILLER & STERN, encoignure Commune et Nlle Levée.

POUR BOSTON.—La barque fine voilière NIAGARA, [illegible] J. A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR NORFOLK, City Point et Richmond.—Le brick fin voilier CREOLE, [illegible] JOHN ALEXENDER, 15 Canal.

POUR MATAMOROS.—La goélette CREOLE, [illegible] A CAPDEVIELLE & CUCULLU.

POUR MATAMOROS PAR LE FLEUVE. [illegible] BYRON [illegible] R D. BLOSSMAN, 36 rue Bienville.

POUR NEW-YORK.—Devant partir jeudi soir—Le navire paquebot de voilier LOUISVILLE, [illegible] J. D. DESEGRE, 36, rue du Camp.

POUR LA HAVANE. Le brick paquebot No. 1, EMPRESARIO, capt. Collins, [illegible] PRATS & HERNANDEZ, 37 rue Toulouse.

POUR LA HAVANE. Le brick fin voilier CAMISOU, capt. J. E. Gibbs, [illegible] J. W. ZACHARIE & Co.

POUR LIVERPOOL. Le brick CHAOS, capt. Pratt, [illegible] GED GREEN & BROTHER.

POUR BORDEAUX. Le navire fin voilier CALLAO, capitaine T. B. Reyes, [illegible] THEOPHILE BARBANCEY.

PASSAGE POUR BORDEAUX. Le trois-mâts TAGMA, [illegible] J & L GARNIER.

POUR BOSTON. Le brick fin voilier GRAND TURK, capitaine Bourlers, [illegible] JOHN A. MERRITT, 53 rue du Camp.

A VENDRE—Pour fret ou charte—Le brick fin voilier SAM. HOUSTON. [illegible] ALEXANDER GOW, 20 Bienville

POUR LA HAVANE. Le Brick APALACHICOLA, capitaine L. Cormier, [illegible] A. CAPDEVIELLE & CUCULLU.

POUR MOBILE. [illegible] goélette MARY JANE, [illegible] J. B. ASHBRIDGE.

POUR MOBILE (via nouveau bassin)—La goélette [illegible] J. B. ASHBRIDGE.

ON A BESOIN d'un navire ou d'une barque [illegible] HECKLER & STERN.

POUR LA HAVANE.—Le brick [illegible] G. BEDFORD & BECK.

POUR ST. THOMAS. [illegible] JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal.

POUR TABASCO, LAGUIRA.—La belle goélette anglaise fine voilière SULTANA, [illegible] F. DE LIZARDI & Co.

POUR TABASCO LAGUIRA—La barque anglaise, fine voilière, MARY, capitaine Appleby, [illegible] F. DE LIZARDI & Co. 52, Bienville.

DISSOLUTION.

LA société existant entre les soussignés sous la raison Hart, Labatt & Co., est dissoute par consentement mutuel. Les affaires de cette maison seront liquidées par A. C. Labatt, [illegible]

H. M. HART,
A. C. LABATT,
S. B. HART,
Par proc. de H. M. HART.

Le soussigné continuera les affaires de marchandises sèches et de commission sous son propre compte.

H. C. LABATT, 51 rue des Magasins. — 30 juillet

DEZAUCHE, *Dentiste*
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS [illegible] rue Toulouse No. 10 près la Levée

COTON POUR NEGRES.

LES soussignés informent les habitants de la Louisiane et du Mississipi qu'ils ont en mains et recevront pendant la prochaine saison, un assortiment complet de coton, pour nègres, de toute largeur, consistant en partie de:

Coton épais de Lowell
Coton à nègre, de Manchester, Virginie épais, Shadwell, Virginie, Monaco.

Aussi un assortiment complet de Kerseys à nègre, [illegible] PEET & NORTH, 12, Chartres.

TRAITES sur Philadelphie et Baltimore, à vendre par CHARLES CLEGG, 11, rue St. Charles.

HARICOTS—80 barils haricots blancs, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, rue Tchoupitoulas.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE, 300 pièces d'Ecosse très forte, 200 do. du Kentucky, 600 rouleaux, à vendre par ANDREWS & BROTH., 60, rue du Camp.

EN débarquement du navire Alfred, 16 balles cotonnade, qualité supérieure et demi-nouveautés. KENNEDY, DUREL & Co., 62, rue Toulouse.

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.

UNE machine à vapeur de la force de 18 chevaux neuve et en parfait état, [illegible] P. DE LIZARDI & Co. 52, Bienville.

COTONNADE du Pays—Cotonnade du pays pour nègres d'habitations, à vendre par P. A. HEBRARD & Co., 36, Chartres.

TABAC de la Havane—20 balles Vuelta de Abajo [illegible] CANTIN, DABAN & Co. 11 et 15, rue St. Louis

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bons d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts d'Actions, Chèques, Bons, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre que les [illegible] New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en mains, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et de Conti.

TOILES—Les soussignés ont en vente, [illegible] W. C. HEWES & Co., rue Natchez.

BEAUX FUSILS & CARABINES A vendre par les soussignés un grand assortiment de beaux fusils doubles provenant des meilleures fabriques, [illegible] HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. GUINAULT.
Jean Baptiste Lambert, vs. ses créanciers.

IL sera vendu samedi 4 septembre 1841, à midi, [illegible] Bourse St. Louis, [illegible] district [illegible] la date du 21 juillet 1841, les propriétés ci-après décrites abandonnées par le dit Jean Baptiste Lambert à ses créanciers, savoir:

Un lot de terre situé à l'encoignure des rues St Claude et Quartier [illegible]

Un lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny désigné par le No. 4 de l'ilet No. [illegible] mesure française, 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées entre les rues Laborde et Vertus, sur 120 pieds de profondeur.

Deux lots de terre situés dans le même faubourg, [illegible] plan dressé par Louis Bringier, [illegible]

Conditions:—Pour la propriété [illegible]

Les trottoirs existant devant la propriété forment l'encoignure des rues St. Claude et Quartier sont faits en pierres et en briques du Lot, et devront être payés par l'acquéreur.

Les actes de vente seront passés par-devant F. Percy, not pub.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Cigarres Espagnols 1ère. qualité à l'Encan.

VENDREDI prochain 6 du courant à [illegible] Conditions:—Comptant.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

JEUDI prochain 5 du courant, [illegible] Conditions—Comptant.

PAR J. LEVY.
AUX MARCHANDS, LIBRAIRES, &c.

A 10 heures Jeudi prochain, [illegible] fournitures de bureau [illegible] registres de presse de copie, [illegible]

ESCLAVES.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan mardi [illegible] Bank. Une famille de nègres, [illegible]

VENTE DE SUCCESSION.
Pour le compte et risques du [illegible]
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan [illegible]

PAR G. GUINAULT.
J. B. Lambert vs ses créanciers.

IL sera vendu lundi, 9 août 1841, à [illegible] [illegible]

Armoire, tables, chaises, side board, [illegible] Conditions comptant.

PAR VINCENT & Dr. FERRIS

IL sera vendu lundi 9 août [illegible] Conditions comptant. — 20 juillet

Vente de Syndic.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan mardi, le 7 [illegible]

PAR F. FERRIS.

SUCCESSION de Pierre [illegible]

PAR J. B. BLACHE

EN vertu d'un ordre de l'honorable [illegible] Conditions [illegible]

EPPOGES à vendre par CLASON & YLES, 47 [illegible]

SAFRAN [illegible] J. ROBERTSON.

GRAISSE—150 [illegible] à vendre par BENJ. DOUGLAS.

PORC—100 barils mess prime, [illegible] BENJ. DOUGLAS.

JAMBONS enveloppés—60 tierçons [illegible] BENJ. DOUGLAS, 12, Poydras.

WHISKEY—175 barils whiskey [illegible] BENJ. DOUGLAS.

MOULINS à coton—De l'Aigle, [illegible] TUFTS & HOBART.

INDIGO [illegible] WOOD & SIMMONS.

VIN DE PORTO—36 quarts [illegible] WOOD & SIMMONS.

RIZ—Quelques barriques riz [illegible] WOOD & SIMMONS.

LIQUEURS DU PAYS—40 barils [illegible] WOOD & SIMMONS.

PACANNE FRAICHES—[illegible] A. C. LABATT.

ESPECES à vendre par J. ALBERT.

TRAITES SUR PHILADELPHIE [illegible] J. ALBERT.

RUM DU PAYS [illegible] J. ALBERT, 2, rue St. Louis

BEURRE frais de Goshen, [illegible] TUFTS & HOBART.

CHAMBRAY 27 balles [illegible] TUFTS & HOBART.

CRAMBERRY—[illegible] TUFTS & HOBART.

A VENDRE dans les magasins [illegible] R. A. LEFEBVRE & Co. No. 13, rue Toulouse.

ON a besoin d'un bon jardinier, [illegible] R. A. LEFEBVRE & Co.

A VENDRE en débarquement du navire Tabac [illegible] R. A. LEFEBVRE & Co.

A VENDRE par les soussignés dans leur magasin pour clore une facture: 15 paniers [illegible] d'Angers, 15 caisses vin rouge de Chambertin, 30 caisses vin rouge Pomard, 4 barils vin de Porto. R. A. LEFEBVRE & Co. 13, Toulouse.

AIGUILLES—Les soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de belles aiguilles [illegible] HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres.

BOTTES, souliers et chapeaux—[illegible] A. F. DUNBAR [illegible]

MARCHANDISES SECHES [illegible] ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

SUCRE en pain de première qualité [illegible] R. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier.

CIGARES [illegible] R. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier.

TRAITES sur Boston, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

VIN DE SHERRY—50 quarts [illegible] N. D. CHAMBERLIN & Co. 75, rue des Magasins.

SUCRE—80 boucauts et 23 barils [illegible] J. CHALARON, 50, rue Bienville

SUCRE—80 boucauts 1ère. qualité, à vendre par J. VAIRIN & Co.

TOILE et corde d'emballage—[illegible] J. VAIRIN & Co.

BEURRE—116 barillets [illegible] J. VAIRIN & Co.

LANGUES—15 barils [illegible] J. VAIRIN & Co.

TRAITES sur Boston [illegible] J. VAIRIN & Co.

TRAITES sur Baltimore à vendre par J. VAIRIN & Co.

SAINDOUX—[illegible] J. VAIRIN & Co.

LARD—[illegible] J. VAIRIN & Co.

PORC—[illegible] J. VAIRIN & Co.

JAMBONS canevassés—[illegible] J. VAIRIN & Co.

HUILE d'olive [illegible] O. H. MIESGAES, 34, Vieille Levée.

CLOUS [illegible] O. H. MIESGAES, 34, Vieille Levée.

OIGNONS—[illegible] O. H. MIESGAES, 34, Vieille Levée.

QUININE [illegible] O. H. MIESGAES.

CORDAGES—[illegible] O. H. MIESGAES, 34, Vieille Levée.

BŒUF mess—100 barils [illegible] BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

PIASTRES mexicaines, [illegible] J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—[illegible] J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

HABILLEMENTS—[illegible] ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

BRODEQUINS—[illegible] ISAAC BRIDGE & Co. 134, rue des Magasins.

CHAPEAUX—[illegible] ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

MARCHANDISES [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

INDIENNES—[illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

FARINE—300 barils farine supérieure, [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

HUILE DE TANNEURS—15 barils en magasin [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

CAFE DE LA HAVANE—[illegible] BLASCO & SIMIDEI, 50 rue de la Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] BLASCO & SIMIDEI.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] BLASCO & SIMIDEI.

SUCRE—[illegible] BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

TOILE, cordes d'emballage du Kentucky et du Missouri, [illegible] BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

LARD [illegible] BOGERT & HAWTHORN.

JAMBONS [illegible] BOGERT & HAWTHORN.

PORC—[illegible] LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.

TOILE, corde d'emballage, 1000 pièces et rouleaux [illegible] LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.

JAMBONS enveloppés—[illegible] LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.

SUCRE de la Havane—[illegible] CUCULLU, LAPEYRE & Co. 20, Vieille Levée.

ARTICLES DIVERS—[illegible] CUCULLU, LAPEYRE & Co.

EAU DE VIE [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

SALAISONS [illegible] W. C. TOMPKINS & Co.

SAVONS [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

BAS [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

PAPIER à envelopper [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

BLANC [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

HUILE [illegible] W. C. TOMPKINS & Co., 50, rue Gravier.

SUCRE de la Havane—150 caisses sucre blanc, [illegible] CANTIN, DABAN & Co. 11 et 15, rue St. Louis.

[illegible] B. WALLS, 35, rue Gravier.

WHISKEY de Monongahela, à vendre par B. WALLS, 35, rue Gravier.

EAU-DE-VIE de pêches [illegible] B. WALLS, 35, rue Gravier.

OIGNONS [illegible] B. WALLS, 35, rue Gravier.

PEINTURES—120 barils céruse, blanche et verte à vendre par B. WALLS, 35, rue Gravier.

HUILE—1000 gallons huile de sperme de printemps [illegible] G. BEDFORD & BECK, 94 rue de la Douane.

CIGARETTES garanties de Mandera, à vendre par J. M. CABALLERO, Vieille Levée.

WHISKEY—100 barils [illegible] CHS. BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

LARD, jambons, plats côtés [illegible] CHS. BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

SUCRE en pain de première qualité des raffineries de Boston, en magasin et [illegible] R. A. NORCROSS & Co. 40, Gravier.

HECHLER & STERN,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
Encoignure des rues de la Commune et Tchoupitoulas [illegible]

SUCRE de la Havane [illegible] SCHMIDT & Co.

PLOMB de New York, [illegible] N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

MADERE [illegible] N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins.

VIN de Sherry—[illegible] N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

VIN de Porto, en débarquement et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

$10 DE RECOMPENSE—Par le marronnage de chez la soussignée, le 14 du courant, l'esclave MARY ANN ainsi qu'elle se fait appeler. [illegible] F. SOMMERS.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 13 du courant, de l'habitation de M. Auguste Reggio, paroisse de Plaquemines, le nègre JACKSON, âgé d'environ 26 ans, très noir, taille d'environ 6 pieds, [illegible] DEBLANC & EASTLAND, 42 et 43, Nouvelle Levée.

[illegible] Détenu à la geôle de St. Jn. Baptiste, le nègre nommé SAM, âgé d'environ 24 ans, [illegible] Paroisse St Jean Baptiste, 27 Juillet 1841. A. LUMINAIS, shérif.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTI marron de chez le soussigné le mulâtre BOB, appartenant à Mde. Veuve A. M. François [illegible] HUGO C. GILDEMEESTER, 46, rue Bienville.

A VENDRE—Une maison et terrain situés [illegible] AUGUSTIN GAUDET.

A LOUER—Les deux magasins, [illegible] PETERS & MILLAUDON.

PAILLASSONS de l'Inde, [illegible] G. D. HITE & Co. 12 Chartres.

PORC et Lard—[illegible] JOHN DOANE, 60, Poydras.

Louis Labedo contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable J. Bermudez, juge [illegible]

Par ordre de la Cour.
[illegible] 3 août 1841
J. PITOT, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de William Trueb[illegible]—Attendu que Richard W. Conkey a présenté à la Cour une pétition à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de William True[illegible] [illegible]

F. DUGUE, juge.

ETAT de la Louisiane, Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Peter Hanson, décédé [illegible]

L'acte de vente par-devant le juge de cette paroisse aux frais de l'acquéreur.

F. DUGUE, juge.

[illegible]

AVIS. [illegible]

DETENU à la geôle de la Paroisse de Jefferson, le nègre JUSTIN, se disant appartenir à M. Fe. Ganne, [illegible] MANUEL J. GARCIA, Shérif de la paroisse de Jefferson.

DETENU à la geôle de la Paroisse de Jefferson, le nègre ISAAC JAMES, se disant [illegible] MANUEL J. GARCIA, Shérif de la paroisse de Jefferson.

DETENU à la geôle de la paroisse de Jefferson, [illegible] M. Robert Harper [illegible] MANUEL J. GARCIA.

DETENUS à la geôle de la paroisse de Jefferson, [illegible] MANUEL J. GARCIA.

AVIS [illegible]

DETENU [illegible] BULL, [illegible]

MEDICAMENTS [illegible] JARVIS & ANDREWS, 50 Commerce.

PEINTURES & HUILE. 100 barils [illegible] JARVIS & ANDREWS, 50 Commerce.

FARINE—500 barils farine [illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, rue Tchoupitoulas.

PORC—[illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, rue Tchoupitoulas.

JAMBONS [illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT.

GRAISSE—[illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT.

FARINE [illegible] CLYMER BRITTON & SWIFT.

[illegible]

ALLETTES [illegible] O. H. MIESGAES.

LARD—50 barriques [illegible] P. A. GRIMAULT & [illegible]

SAVON et Chandelles [illegible] W. HENRY FULLER.

CLOUS—200 barillets clous [illegible] W. HENRY FULLER.

TRAITES sur New York, [illegible]

TRAITES sur la Havane [illegible]

CIGARES de la Havane [illegible] J. S. BROUGH.

SUCRE de la Havane [illegible]

LEGION DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GENERAL
Nouvelle-Orléans, [illegible] 1841.

CONFORMEMENT à [illegible] la Légion se rendra [illegible]

Par ordre du Brigadier Général, [illegible]
L. E. FORSTALL, aide de camp.

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour de Paroisse de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—[illegible] Mme. O. D. Egan (Bridget Hughes) contre son mari [illegible]

Nouvelle-Orléans, [illegible] 1841.
Signé CHARLES VAUGHAN, juge.

En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite cour à la ville de la Nouvelle-Orléans le vingtième jour de juillet de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante un, et la soixante six ème de l'indépendance des Etats Unis.

LOUIS R. COURTIN, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Calvin Tate vs. ses créanciers.—Les créanciers de Tiernon Caddy & Co.—[illegible] A. M. Buchanan, Juge de la Cour [illegible]

E. LEBLANC, Dép. Greffier.

[illegible] La barque Niagara de Boston est maintenant en débarquement, les consignataires sont invités à retirer leurs marchandises.

J. A. MERRITT, 53 Camp.

Les consignataires par la goélette CREOLE venant de la Havane, sont priés de prendre leurs permis à la Douane et de recevoir leurs marchandises sur la levée, vis-à-vis la place d'armes.

A. CAPDEVIELLE & CUCULLU.

PRIX 14 élémentaire de [illegible] par Mr. De [illegible] de Lelièvre, éditeur, encoignure St. Anne et [illegible]

AVIS—Nous avons aujourd'hui [illegible] frère Edward Felomon [illegible]

JOHN & D. FEHRMAN

POUR CLORE UNE CONSIGNATION. [illegible] Sherry, 30 caisses vin de Bordeaux, [illegible]

R. GRONING & Co.

ARMES A FEU PATENTEES DE COLTS.

UNE facture de carabines et de pistolets de différents prix, débarquée aujourd'hui. Les consignés sont agents des manufacturiers et s'occuperont très-heureux de se charger d'ordres.

HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres.

TRAITES sur New-York à vue et jusqu'à 60 jours en sommes au gré des acheteurs, à vendre par VAN WYCK & Co. 11, Bank Place.

Nouvelle-Orléans, le 1er. août 1841.

LA société existant autrefois entre George Arnold Holt et John Arrowsmith, sous la raison de Holt & Arrowsmith, à la Nouvelle Orléans et à Liverpool, cessera d'un commun accord le 31 du courant.

George Arnold Holt continuera les mêmes affaires en son propre nom et pour son propre compte après cette dernière date.

HOLT & ARROWSMITH.

CASSE—400 nattes en magasin à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins.